

vote de confiance ou de défiance. Qu'un membre du cabinet se lève et déclare: "Sur cette question, nous allons permettre à tous les députés qui appuient le Gouvernement de voter comme bon leur semble, afin que nous puissions savoir exactement ce que veulent les Canadiens. Et alors, à titre de serviteurs de la nation, nous ferons en sorte d'accomplir ses désirs."

Voilà le point que je veux souligner. Mon chef, le représentant de Peace-River (M. Low), me glisse à l'oreille que si le Gouvernement voulait annoncer à cette session-ci, dès maintenant, que les allocations aux anciens combattants seront majorées comme l'ont été les pensions,—et si cela se faisait avant notre départ d'ici deux ou trois semaines,—nous retirerions volontiers notre amendement.

J'ai un autre point à mentionner. Je crains que mon discours ne soit une espèce de gradation descendante. Cependant, je ne puis reprendre mon siège sans mentionner les difficultés apparentes dans lesquelles se trouvent les agriculteurs de l'Ouest, difficultés nées d'une récolte tardive et de la température capricieuse que nous avons eue cette année. Nous avons eu de la pluie et de la neige et une récolte abondante, mais dont la majeure partie est sous la neige ou trop humide pour être battue. Je voudrais ajouter quelques remarques aux paroles des nombreux représentants de l'Ouest qui ont demandé au Gouvernement d'aider les victimes de cet état de choses. Depuis le début de la présente session, je suis allé dans l'Ouest, où j'ai eu l'occasion de causer avec bien des gens. Ayant parcouru une bonne partie de l'Alberta, j'ai pu me rendre compte de la situation. Elle s'est peut-être un peu améliorée depuis car, sauf erreur, la température a été plus favorable. Malgré tout, une forte partie de la récolte est encore ensevelie sous la neige.

J'ai été heureux d'entendre le ministre du Commerce (M. Howe) déclarer, il y a quelques jours, que le paiement final serait versé à l'égard du blé. Cela aidera peut-être un peu les cultivateurs; ils auront au moins un peu plus d'argent en poche. Leur situation financière reste quand même grave.

Je ne répéterai pas les propositions qu'on a déjà formulées. Sauf erreur, elles émanent du gouvernement de l'Alberta et de la Saskatchewan. Plusieurs députés les ont répétées à la Chambre en réclamant des prêts garantis par le blé entreposé, ou une assistance quelconque au sujet des récoltes qui seront moissonnées plus tard. A mon avis, le Gouvernement devrait intervenir dans ce problème grave.

Qu'il me soit permis de souligner de nouveau, comme le répète notre groupe depuis des années, que la politique financière du Gouvernement est limitée par un cadre que le Gouvernement a soutenu et défendu avec vigueur au cours des ans. Presque toutes les mesures du Gouvernement, presque toute la législation financière qu'il a présentée, presque tous les accords internationaux relatifs aux questions de finance et de devises, ont été conçus de façon à solidifier et à rendre permanent le cadre financier dont il ne veut pas déroger et qu'il ne veut pas modifier. Encore une fois j'affirme qu'aussi longtemps qu'on refusera de changer cela et qu'on persistera à poursuivre les mêmes programmes, il ne saurait y avoir d'amélioration. Qu'on comprenne bien que les mesures qui provoquent les difficultés ne sont pas celles qui vont nous en sortir! Encore une fois, j'affirme que nous ne saurions régler pour de bon les nombreux problèmes qui se posent à nous dans les domaines de la finance, de la monnaie, du coût de la vie et tout à moins qu'on ne modifie certains des principes fondamentaux erronés dont on s'inspire actuellement.

(Texte)

**M. Leon D. Crestohl (Cartier):** Monsieur l'Orateur, je ne fais que poursuivre cet après-midi une ligne de conduite que je me suis tracée de prononcer en français les premiers mots de chacune de mes interventions dans les débats de cette Chambre.

J'agis ainsi, monsieur l'Orateur, pour bien souligner le caractère bilingue de notre pays. J'éprouve une profonde satisfaction à remplir ce devoir, et j'ai bien l'intention de continuer chaque fois que l'occasion s'en présentera.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, voilà six semaines que le Gouverneur général prononçait le discours du trône. Après quoi nous avons entendu d'excellents discours des motionnaires de l'Adresse (MM. Cauchon et Simmons).

De peur que le contenu de ces discours et la manière dont ils ont été prononcés n'aient été relégués tout au fond de nos mémoires par les délibérations subséquentes, je voudrais, monsieur l'Orateur, si tard qu'il soit, me joindre à mes collègues pour féliciter l'honorable député de Beauharnois et l'honorable député de Yukon-Mackenzie-River du niveau exceptionnel atteint par leurs discours.

J'aimerais, monsieur l'Orateur, m'en tenir plus particulièrement à une question mentionnée au discours du trône. Je me rends bien compte que parler en ce moment de la